

**Arrêté du 12 décembre 1995 modifiant l'arrêté du 18 avril 1995
concernant la procédure à suivre devant les commissions prévues par
l'article L. 356 du code de la santé publique**

12/12/1995

Consulter également l'arrêté du 18 avril 1995 concernant la procédure à suivre devant les commissions prévues par l'article L. 356 du code de la santé publique